

A l'attention de tous les candidats à l'épreuve facultative d'Arts Plastiques - Baccalauréat session 2019

Pour vous aider dans votre préparation, vous pouvez lire les textes officiels parus au Bulletin Officiel (spécial n° 9 du 30/09/2010), à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

PROGRAMME : la question de l'année porte sur la « *Présentation* ». La problématique de la présentation est à traiter en considérant à la fois les opérations techniques et intellectuelles d'élaboration des œuvres et les modalités de leur réalisation et de leur mise en situation ou de leur mise en scène. Elle permet d'ouvrir la réflexion et d'acquérir des connaissances sur :

- l'aspect matériel de la présentation : le support, la nature, les matériaux et le format des œuvres
- tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains ;
- les espaces de présentation de l'œuvre : l'inscription des œuvres dans un espace architectural ou naturel (privé ou public, institutionnel ou non ; pratiques de l'in situ) ;
- le statut de l'œuvre et présentation : le statut de la production ou de l'œuvre, sa reconnaissance artistique et ses éventuelles mises en question (« ready-made » ou création élaborée, caractère pérenne ou éphémère, unité ou éclatement des supports...).

DES QUESTIONS LIMITATIVES sont renouvelées par parution au Bulletin Officiel (n° 10 du 8 mars 2018), à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126976

Ressources EDUSCOL : Pour chacune des trois questions du programme, des publications sont parues ou à paraître dans la série « Baccalauréat Arts Plastiques », éditées par CANOPE/SCEREN. Ces livrets fournissent les références de base : <https://www.reseau-canope.fr/notice/preparer-le-baccalaureat-arts-plastiques.html>

- Les transparents de Carmontelle (1717-1806) : d'une mise en scène de l'image aux prémices de l'histoire de l'installation. - nouvelle question au programme

Ces œuvres et cette problématique visent à soutenir l'investigation de l'entrée du programme portant sur « l'aspect matériel de la présentation : le support, la nature, les matériaux et le format des œuvres ». Si l'étude des transparents réalisés par Louis Carrogis dit Carmontelle (1717-1806) en constitue l'objet, elle est aussi le point d'entrée - y compris dans le cadre de la pratique des élèves - vers des éléments de comparaison avec des stratégies et des modalités de présentation développées ultérieurement.

La part faite en arts plastiques à la sollicitation des sens du spectateur (perceptions tactiles, synesthésiques, auditives, etc.), son immersion ou son implication dans l'œuvre sont des caractéristiques de la modernité, sans en être les uniques marqueurs. En matière de présentation, la cimaise - « présentoir » frontal - s'est avérée particulièrement propice à soutenir un système de retrait contemplatif du regardeur. De nouvelles expériences sensibles et définitions de l'œuvre ont été proposées par l'installation et ses prémices. Celles-ci jouent fréquemment avec les mises en scène de l'image, le développement de son mouvement ou de la relation du spectateur avec l'image. Quelques précédents avant le XXe siècle, dont les transparents de Carmontelle et leur dispositif, ont jalonné progressivement les possibilités de cet élargissement de la conception et de la réception de l'œuvre plastique.

Axes de travail : On étudiera les enjeux et problématiques que proposent les transparents de Carmontelle du point de vue de la présentation : l'émergence d'un mouvement imprimé à l'image et d'une mise en scène de l'œuvre plastique dans les transparents de Carmontelle ;

- les caractères nomades et éphémères de la monstration des transparents et multi sensoriels de leur réception ;
- les modalités techniques du dispositif et d'organisation de l'espace de présentation chez Carmontelle.

En prenant appui sur des exemples précis, librement choisis, le professeur enrichira cette étude des transparents de Carmontelle de leur écho dans les pratiques contemporaines.

Ressources EDUSCOL : voir les ressources documentaires en ligne : <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/ressources-documentaires-sur-les-transparents-de-carmontelle-nouvelle-question-limitative-du-progr.html>

Ressources ACADEMIE DE NICE : <http://www.ac-nice.fr/arts/indexbac19.htm>

- **Sophie Taeuber-Arp (1889-1943)** - En appui sur trois œuvres significatives de Sophie Taeuber-Arp, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur « la tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O.E.N. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

Artiste particulièrement inventive, Sophie Taeuber-Arp est pleinement inscrite dans les avant-gardes du début de XXe siècle. Elle devait pourtant rester longtemps dans l'ombre des grandes figures masculines de la modernité en arts plastiques. Membre de Dada, pratiquant l'art concret bien avant que les principes en soient énoncés par Théo Van Doesburg, elle s'est rapidement associée à des groupes d'artistes de tendance abstraite : Cercle et Carré, Abstraction-Création ou Allianz. Son œuvre très diverse s'exerce dans de nombreux domaines entre lesquels elle entretient de nombreux liens, les nourrissant réciproquement de leurs langages, de leurs esthétiques, de leurs avancées : peinture, sculpture, danse, architecture, architecture d'intérieur, arts décoratifs... Elle devait également fonder et éditer la revue *Plastique/PLASTIC*.

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), *Tapisserie Dada, Composition à triangles, rectangles et parties d'anneaux*, 1916, tapisserie au petit point, laine, 41 x 41 cm. Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, Paris. Legs Mme Ruth Tillard-Arp, 2007 ;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), Jean ou Hans Arp (1886-1966), Théo van Doesburg (1883-1931), *L'Aubette*, 1926-1928, aménagement et décors d'un complexe de loisirs (café, restaurant, brasserie, salon de thé, ciné-bal, caveau-dancing, salle des fêtes...) sur quatre niveaux (caveau, rez-de-chaussée, entresol et étage), Strasbourg. Premier étage restitué de 1985 à 2006. Classée au titre des Monuments historiques ;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), *Relief rectangulaire, rectangles découpés, rectangles appliqués et cylindres surgissants*, 1936, relief en bois peint, 50 x 68.5 cm, signé et daté sur le dos : SH Taeuber-Arp 1936. Kunstmuseum, Basel. Don de Marguerite Arp-Hagenbach, 1968.

Ressources CANOPE/SCEREN : voir notamment l'ouvrage, « Sophie Taeuber-Arp », paru en 2018 et voir la planche iconographique en ligne : <https://www.reseau-canope.fr/notice/sophie-taeuber-arp.html>
Ressources ACADEMIE DE NICE : <http://www.ac-nice.fr/arts/indexbac19.htm>

- **Bill Viola (né en 1951)** - En appui sur des œuvres de Bill Viola, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur le statut de l'œuvre et présentation. Mondialement reconnu, Bill Viola est aujourd'hui un des artistes majeurs de l'image électronique. Né en 1951, il a grandi à l'ère des premiers développements de l'art vidéo. Dès ses études et ses premiers travaux d'artiste, il privilégiait ce nouveau médium pour en explorer les multiples possibilités artistiques : captations de performances, mises en espace des images et des moniteurs vidéo, exploitation du potentiel plastique, sémantique, symbolique des projections sur de grandes surfaces, etc. Au moyen d'installations intimistes ou monumentales, ses créations interrogent le rapport au temps de l'œuvre et au réalisme des sensations, des émotions et des expériences. Sculptant le temps, bouleversant les perceptions, immergeant le spectateur, Bill Viola propose une relation différente aux images animées. Il en pousse notamment les conventions narratives pour rejoindre parfois l'idée de « tableaux animés ». Il associe le visuel, le sonore et l'espace. Il tire parti des appareils et des technologies (caméras, optiques scientifiques, systèmes numériques, etc.), des formats et des qualités des écrans (miroirs, moniteurs multiples, rétroprojecteurs, etc.). Il joue de divers effets (ralentissements, grossissements, pétrifications, etc.). Nombre de ses créations ouvrent des dialogues entre la modernité du médium digital et un univers d'images s'inscrivant dans l'histoire de l'art.

Le professeur pourra sélectionner des œuvres parmi celles indiquées ci-après, à titre de repères, sans pour autant devoir s'y limiter :

- des bandes vidéo aux écrans plasma : *The Reflecting Pool*, 1977-79 ; *Chott El-Djerid*, 1979 ; *Reverse Television - Portraits of Viewers*, 1983-1984 ; *Deserts*, 1994 ; *Walking on the Edge et The Encounter*, 2012 ; *The Dreamers*, 2013 ;

- sculptures vidéo et installations : *Heaven and Earth*, 1992 ; *The Sleepers*, 1992 ; *The Veiling*, 1995 ; *The Crossing*, 1996 ; *Going Forth By Day*, 2002 ; *The Tristan Project (Fire Woman et Tristan's Ascension)*, 2005 ;

- références aux grands maîtres : *The Sleep of Reason*, 1988 ; *The Greeting*, 1995 ; *The Quintet of the Astonished*, 2000.

Ressources CANOPE/SCEREN : voir notamment l'ouvrage, « Bill Viola », paru en 2016 et voir la planche iconographique et la synthèse multimédia en ligne : <https://www.reseau-canope.fr/notice/bill-viola.html>

Ressources ACADEMIE DE NICE : <http://www.ac-nice.fr/arts/indexbac19.htm>

NATURE et DEROULEMENT de l'ÉPREUVE : d'après le Bulletin Officiel n°14 du 5 avril 2012 :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483

- Épreuve orale
- Durée : 30 minutes sans temps de préparation. : 1^{ère} partie de 20 minutes maximum, 2^{ème} partie le temps restant.

L'épreuve se déroule sous la forme d'un entretien en deux temps s'appuyant sur un dossier de travaux réalisés par le candidat, puis sur sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques.

• L'entretien de la première partie s'appuie sur le dossier de travaux réalisés et sélectionnés par le candidat (voir ci-dessous). Il permet au candidat de témoigner de ses projets et de ses démarches. **Sont évalués : le dossier lui-même (sur 12 points), l'oral (sur 4 points).**

• La seconde partie de l'entretien porte les **connaissances et la culture artistique du candidat**. Il prend appui sur des documents apportés par le jury, en lien avec le programme de terminale (la présentation et les trois œuvres des questions limitatives). **Cette seconde partie est évaluée sur 4 points.**

En présentant cette option, il s'agit de faire état d'une production plastique personnelle authentique, montrant des techniques différentes, mais présentées selon des normes communes autour de connaissances cernées par un programme.

FORMAT et PRESENTATION du DOSSIER de TRAVAUX (noté sur 12 points)

Nombre de travaux : 3 minimum, 6 au maximum.

Présenté dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50 x 65 cm) et de 5 cm d'épaisseur maximum, le dossier est accompagné de **la liste des travaux et d'une fiche pédagogique, établie et visée par le professeur, signée par le chef d'établissement**. Cette fiche pédagogique professeur doit permettre d'éclairer la situation de cours selon le document mis en annexe.

Conformité des travaux: Chacune porte au dos, le nom du candidat, le rappel « option facultative » le cachet de l'établissement authentifié par la signature du responsable de la préparation.

Répartition des travaux : Le dossier comprend des **productions plastiques réalisées au cours de l'année de Terminale en relation directe avec les questions du programme** de l'option facultative. Au moins deux de ces travaux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. Le candidat a recours à la photographie ou à la vidéo pour rendre compte des travaux qui ont été réalisés dans l'espace (volumes, installations, événements). Les travaux sous forme numérique sont réunis dans un dossier numérique dont la durée de visionnage n'excède pas 5 minutes. Au total, le dossier comporte **trois à six planches**. Dans un souci de clarté, les feuilles numérotées et signées correspondront aux numéros de la liste des travaux.

Des photographies peuvent très bien rendre compte des hauts reliefs et panneaux multiples. Ce respect de format indispensable au bon déroulement et à l'équité, permet de mieux gérer le transport des cartons, le passage des épreuves et le stockage des dossiers dans les centres pour les jurys. L'authentification par signatures et cachet de l'établissement est un point important et un moment incontournable permettant d'évacuer toute fraude.

Les candidats individuels n'ont pas à fournir de fiche pédagogique pour présenter cette épreuve.

Ils n'ont pas à renvoyer de fiche sur le courriel de l'inspection pédagogique (cette étape est réservée aux professeurs).

Vous pourrez retrouver quelques conseils pratiques sur le site académique de Nice :
Ressources ACADEMIE DE NICE : <http://www.ac-nice.fr/arts/indexbac19.htm>